Image not found or type unknown

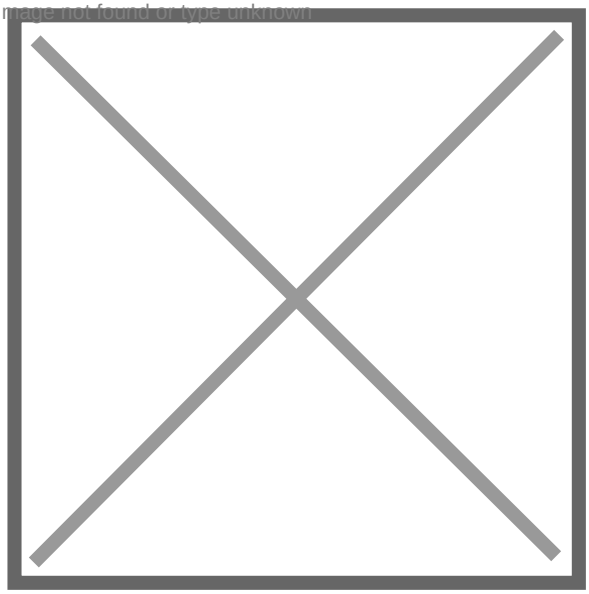

Harcèlement moral par ma mère

Par **reuchet**, le **24/07/2015** à **14:42**

Bonjour,

J'ai 33 ans et suis indépendante matériellement. Je suis harcelée moralement par ma mère depuis 15 ans. Le hasard de la vie fait que j'habite à l'étage au-dessus de ma mère. Depuis le décès de mon père en mars dernier et, en parallèle, mon mariage se rapprochant (27/08), ce harcèlement s'intensifie.
L'ensemble de ma famille (dont mon frère qui habite avec cette femme) étant complice passive voire active, j'envisage à l'heure actuelle plusieurs actions :
- mandat de protection future pour donner tout pouvoir à mon mari en cas d'incapacité avec rajout d'une clause indiquant que je retire tout pouvoir à tout membre de ma famille
- plainte pour vol (des effets personnels m'appartenant laissés dans l'appartement de mon père ont été cédés sans mon autorisation)
- mise en demeure puis plainte pour harcèlement + mesure d'éloignement

Qu'en pensez-vous ?
Merci par avance

Par **moisse**, le **24/07/2015** à **18:33**

Bonsoir,
[citation]Le hasard de la vie fait que j'habite à l'étage au-dessus de ma mère[/citation]
Le hasard n'a rien à voir, vous pouvez parfaitement habiter ailleurs.
* mandat de protection future ? Connais pas.
Soit vous avez conservé votre libre arbitre, soit ce n'est pas le cas et c'est votre époux qui

décidera pour vous.
* plainte pour vol ?
Vos effets personnels n'avaient rien à faire chez les autres, et au demeurant il est difficile d'apporter une preuve quelconque de quoique ce soit.
[citation]mise en demeure puis plainte pour harcèlement + mesure d'éloignement[/citation]
Avec toute la famille qui va témoigner contre vous ?
Eloignement: je vous ai déjà indiqué que c'était votre seul ressort que de quitter ces lieux.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés